



## Prévention des chutes et maintien de l'autonomie

Plus de 45% des habitants des Ehpad ont un GIR compris entre 3 et 6, c'est-à-dire qu'ils sont relativement autonomes. Leur espérance de vie en Ehpad dépasse plusieurs années pour une grande majorité d'entre eux. C'est pourquoi, il est déterminant pour cette population de repérer les risques de perte d'autonomie et de son aggravation et de tout mettre en œuvre pour maintenir l'autonomie restante. Cette formation donne tout son sens à la liberté d'aller et venir. L'autonomie au service des libertés.

### Prérequis :

- Être salarié en EHPAD

### Public :

- Tous les personnels de la structure (direction, soignants et personnels administratifs, techniques et hôteliers)

### Objectif :

- Expliquer les principales problématiques liées aux risques de chute et de perte d'autonomie
- Identifier les risques de chutes, évaluer les capacités restantes tout au long de l'accompagnement
- Mettre en œuvre des dispositifs de prévention (y compris par des aménagements environnementaux et architecturaux)
- Proposer d'impliquer le nouvel habitant, sa famille, les bénévoles et tous les professionnels
- Elaborer une charte « Libertés et Autonomies »

Date de mise à jour : 10/05/2023

**Moyens pédagogiques :**

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama PowerPoint et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

**Moyens pour suivre l'exécution de l'action :**

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

**Moyens pour apprécier les résultats :**

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée ;
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

**Méthode :**

- Jeux de rôles
- Analyse de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

**Durée :**

- 2 jours (14h00) sur site

**Formateur :**

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue

**Contenu :**

- Les principales problématiques liées aux risques de chute et de perte d'autonomie
- Les outils de repérage
- Le partage d'information
- Les aménagements architecturaux
- La liberté d'aller et venir

Date de mise à jour : 10/05/2023

**ILEX FORMATION ET CONSULTING**

56 rue de Sully, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

**Nombre de participants :**

- 15 participants

**Lieu :**

- Sur place au sein de l'Ehpad

**Contact et Modalité d'accès :**

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : [ilex.fc@gmail.com](mailto:ilex.fc@gmail.com)
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

**Délai d'accès :**

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

**Tarifs :**

- A partir de 100 € par jour et par stagiaire

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté